

LE CLUB RH PÔLE EMPLOI CORSE

LE CLUB RH DOIT PERMETTRE DE :

- Renforcer le positionnement et l'image auprès des entreprises locales.
- Positionner Pôle emploi comme animateur de réflexion et de bonnes pratiques.
- Bénéficier d'un dispositif d'écoute des attentes et des propositions des entreprises membres.

70
entreprises membres
ont participé aux
ateliers depuis
2011

OBJECTIFS ET ENJEUX

Dynamiser l'image de Pôle emploi à l'égard des entreprises.

Positionner Pôle emploi comme un partenaire des entreprises.

Comprendre les attentes de nos clients afin de mieux en tenir compte.

Développer une coopération Entreprise Conseiller Pôle emploi.

Débattre de préoccupations professionnelles communes.

Favoriser un nombre de rencontres pour maintenir l'esprit club

Améliorer la qualité des services rendus aux entreprises.

QUELLES ENTREPRISES ?

Les entreprises représentatives de niveau régional dotés d'un service Ressources Humaines dans la gestion des RH (ou en lien avec le GRH).

COMMENT FAIRE POUR ADHÉRER

- Transmettez vos coordonnées sur la boîte mail : clubrh.20010@pole-emploi.fr.
- Participez aux ateliers, pour devenir membre du club RH.

LE CLUB RH SUR INTERNET

Accessible depuis le site : www.pole-emploi.org/clubrh/

L'espace internet du club RH dispose d'un accès réservé aux membres pour consulter l'actualité régionale et l'ensemble des clubs RH Pôle emploi : les synthèses des ateliers, les rendez-vous, ainsi que les profils des membres.

Pour aller plus loin abonnez vous à la newsletter du club RH national : des interviews d'experts et d'entreprises, RH, emploi.

À NOTER

Il n'est pas nécessaire de recruter pour participer au club RH.
Le club RH s'adresse à tous secteurs hors intermédiaires.

L'adhésion est gratuite.